



Doc. 14365
28 juin 2017

Menaces à l'encontre de la liberté académique et de l'autonomie des universités en Europe

Proposition de résolution

déposée par Mme Katrín JAKOBSDÓTTIR et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La liberté dans l'enseignement supérieur et l'autonomie de ses institutions sont les pierres angulaires des sociétés démocratiques et pluralistes. Les universités devraient avoir le droit de déterminer, sans restrictions indues, leurs programmes d'enseignement et les diplômes décernés, leurs modalités d'admission des étudiants, leurs programmes de recherche, leur organisation administrative, leur financement et l'emploi de leurs personnels. Enseignants et élèves devraient être libres d'enseigner, d'étudier, d'acquérir des connaissances et de mener des travaux de recherche sans interférence, réglementations institutionnelles ou pression publiques excessives.

Les universités sont en concurrence au niveau mondial, tant pour les enseignants que pour les étudiants et le financement. Après la crise économique, la concurrence pour des financements s'est avivée et la sécurité de l'emploi dans les milieux académiques s'en est ressentie, ce qui pourrait pénaliser à la fois la liberté académique et l'autonomie des universités, notamment lorsqu'elles sont fortement dépendantes des budgets publics et que les régimes en place sont tentés de faire taire toute opposition.

Il est vrai que la liberté académique et l'autonomie des universités sont des menaces pour les régimes autoritaires. Même en Europe, les universités font de plus en plus l'objet d'un contrôle politique. En Russie, l'Université européenne de Saint-Pétersbourg a ainsi été en butte à des tentatives répétées de fermeture. En Turquie, le gouvernement ferme en ce moment des campus et arrête des étudiants et des enseignants. Le gouvernement hongrois a adopté une loi qui abolirait dans les faits la liberté de l'Université d'Europe centrale, un établissement d'enseignement supérieur qui depuis 20 ans décerne des diplômes reconnus à la fois dans le système hongrois et américain. Les arguments avancés pour justifier ces décisions sont loin d'être convaincants.

L'Assemblée parlementaire doit rester ferme sur les principes de la liberté académique et de l'autonomie des universités, et devrait examiner de plus près les aspects relatifs au financement des universités, à la sécurité de l'emploi du personnel académique, à la législation relative à la liberté académique et au discours politique sur les universités, les enseignants et les chercheurs, afin d'identifier les risques et d'encourager les bonnes pratiques qui consolident ces principes.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

JAKOBSDÓTTIR Katrín, Islande, GUE
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
CEPEDA José, Espagne, SOC
DUNDEE Alexander, [The Earl of], Royaume-Uni, CE
FILIPPE António, Portugal, GUE
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
GOGA Pavol, République slovaque, SOC
GUNNARSDÓTTIR Bjarkey, Islande, GUE
HANŽEK Matjaž, Slovénie, GUE
HERKEL Andres, Estonie, PPE/DC
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
JOHNSON FORNARVE Lotta, Suède, GUE
KAVVADIA Ioanneta, Grèce, GUE
KERESTECİOĞLU DEMİR Filiz, Turquie, GUE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
KÜRKÇÜ Ertuğrul, Turquie, GUE
LE DÉAUT Jean-Yves, France, SOC
OVERBEEK Henk, Pays-Bas, GUE
POLIAČIK Martin, République slovaque, ADLE
SANDBÆK Ulla, Danemark, GUE
SANTA ANA María Concepción, de, Espagne, PPE/DC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCHNEIDER André, France, PPE/DC
VILLUMSEN Nikolaj, Danemark, GUE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste